

Réf: Dossier 368450

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOCIETE SENTINELLE » en abrégé « S. SENTINELLE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI CITE ADDOHA, Lot LG.  
A001, Ilot IM. GH04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/06/2024 , et enregistrés au CEPICI le 04/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE SENTINELLE » en abrégé  
« S. SENTINELLE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
• FORMATION (COMPTABLE, MARKETING &  
LOGICIEL)  
• INSTALLATION DE LOGICIEL  
• VENTE DES DOCUMENTS

Et pour la réalisation de l'objet social :

Elle a également pour objet, la participation dans toutes entreprises commerciales, industrielles et autres pouvant se rattacher directement ou en commandite, souscription ou achats de tous titres et autres droits sociaux, fusion alliance, association en participation ou autrement, et généralement indirectement aux objets ci-dessus par voies de création de sociétés nouvelles, d'apport, toutes opérations commercialisations, industrielles, mobilières, financières rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou toutes autres objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI CITE ADDOHA, Lot LG.  
A001, Ilot IM. GH04

Dirigeant(s) M BITTY ARISTIDE EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00846 du 29/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05620/GTCA/RC/2025 du 29/01/2025

